



RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 08131
Numéro SIREN : 552 081 317
Nom ou dénomination : ELECTRICITE DE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2015 sous le numéro de dépôt 13111



1501312503

DATE DEPOT : 2015-02-17

NUMERO DE DEPOT : 2015R013111

N° GESTION : 1955B08131

N° SIREN : 552081317

DENOMINATION : ELECTRICITE DE FRANCE

ADRESSE : 22-30 AV DE WAGRAM 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2014/11/23

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT CONSEIL ADM. ET DU DIRECTEU

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 779
DU 23 NOVEMBRE 2014
Délibération n° 14.40

Etaient présents :

M.	LEVY, Président
Mmes	CHABAUTY LEPETIT LEWINER MEYLING PARISOT
MM.	APPERT CHORIN CROUZET LAFONT LECHEVIN MAGNIN MASSET RIGNAC TAXIL TURRINI VARIN VILLOTA

Secrétaire du Comité central d'Entreprise : M. MAGNAVAL

Assistaient à la réunion : Mme SCHWARZ, Commissaire du Gouvernement ; M. ROSSI, Chef de la mission de contrôle ; M. TCHERNONOG, Secrétaire Général ; M. PIQUEMAL, Directeur exécutif Groupe Finances ; M. FAUQUEUX, Directeur Juridique Groupe ; Mme COLLAERT, Secrétaire Générale du Conseil d'administration ; Mmes BROCHE, CHATENOUD et PECASTAING.

La séance est ouverte à 18 heures 10.



1 – NOMINATION DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL D'EDF

« Le Conseil d'administration,

décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés prenant part au vote

de proposer au Président de la République la nomination de
Monsieur Jean-Bernard LEVY en qualité de Président-Directeur Général d'Electricité de
France. »

La séance est levée à 19 heures 10.

Pour extrait certifié conforme – le Président-Directeur Général

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned in the lower right quadrant of the page.



1501312502

DATE DEPOT : 2015-02-17

NUMERO DE DEPOT : 2015R013111

N° GESTION : 1955B08131

N° SIREN : 552081317

DENOMINATION : ELECTRICITE DE FRANCE

ADRESSE : 22-30 AV DE WAGRAM 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2014/11/23

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : DEMISSION D'ADMINISTRATEUR(S)DEMISSION D'ADMINISTRATE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 779
DU 23 NOVEMBRE 2014

Etaient présents :

M.	LEVY, Président
Mmes	CHABAUTY LEPETIT LEWINER MEYLING PARISOT
MM.	APPERT CHORIN CROUZET LAFONT LECHEVIN MAGNIN MASSET RIGNAC TAXIL TURRINI VARIN VILLOTA

Secrétaire du Comité central d'Entreprise : M. MAGNAVAL

Assistaient à la réunion : Mme SCHWARZ, Commissaire du Gouvernement ; M. ROSSI, Chef de la mission de contrôle ; M. TCHERNONOG, Secrétaire Général ; M. PIQUEMAL, Directeur exécutif Groupe Finances ; M. FAUQUEUX, Directeur Juridique Groupe ; Mme COLLAERT, Secrétaire Générale du Conseil d'administration ; Mmes BROCHE, CHATENOUUD et PECASTAING.

La séance est ouverte à 18 heures 10.

U

.../...

Le Président LEVY souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs. Il rappelle que la composition du Conseil d'administration d'EDF, à compter du 23 novembre 2014, est la suivante :

- les administrateurs nommés par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 novembre 2014 sont : Olivier APPERT, Philippe CROUZET, Bruno LAFONT, Bruno LECHEVIN, Marie-Christine LEPETIT, Jean-Bernard LEVY (nommé Président-Directeur général par intérim par décisions ministérielles du 21 novembre 2014), Colette LEWINER, Gérard MAGNIN, Christian MASSET, Laurence PARISOT et Philippe VARIN ;
- un administrateur a été nommé par un arrêté du 21 novembre 2014, publié au Journal officiel de la République française le 22 novembre, en tant que Représentant de l'Etat : Régis TURRINI ;
- les administrateurs élus par les salariés lors des élections intervenues le 22 mai 2014 sont : Christine CHABAUTY, Jacky CHORIN, Marie-Hélène MEYLING, Jean-Paul RIGNAC, Christian TAXIL et Maxime VILLOTA.

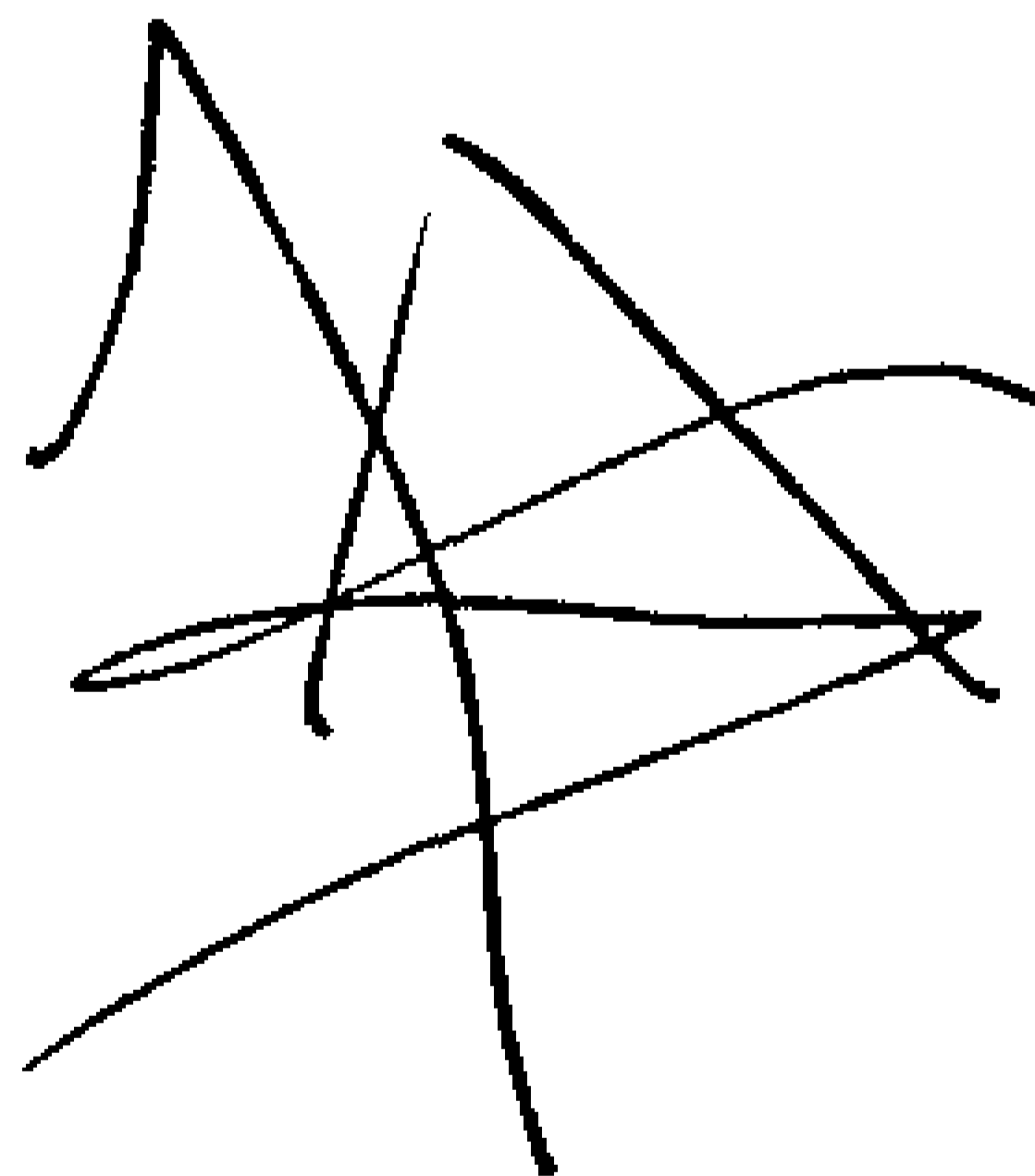
Le Président rappelle l'ancienne composition du Conseil, dont le mandat s'est achevé le 22 novembre à minuit, était la suivante :

- les administrateurs nommés par l'Assemblée générale des actionnaires étaient : Henri PROGLIO, Président-Directeur général, Philippe CROUZET, Michael JAY, Bruno LAFONT, Colette LEWINER et Pierre MARIANI ;
- les administrateurs représentant l'Etat étaient : Olivier APPERT, Bruno LECHEVIN, Marie-Christine LEPETIT, Christian MASSET, Denis MORIN et Régis TURRINI ;
- les administrateurs élus par les salariés étaient : Christine CHABAUTY, Sidonie DELALANDE, Alexandre GRILLAT, Marie-Hélène MEYLING, Jean-Paul RIGNAC et Maxime VILLOTA.

.../...

La séance est levée à 19 heures 10.

Pour extrait certifié conforme – le Président-Directeur Général, Jean-Bernard LEVY





1501312501

DATE DEPOT : 2015-02-17

NUMERO DE DEPOT : 2015R013111

N° GESTION : 1955B08131

N° SIREN : 552081317

DENOMINATION : ELECTRICITE DE FRANCE

ADRESSE : 22-30 AV DE WAGRAM 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2014/11/21

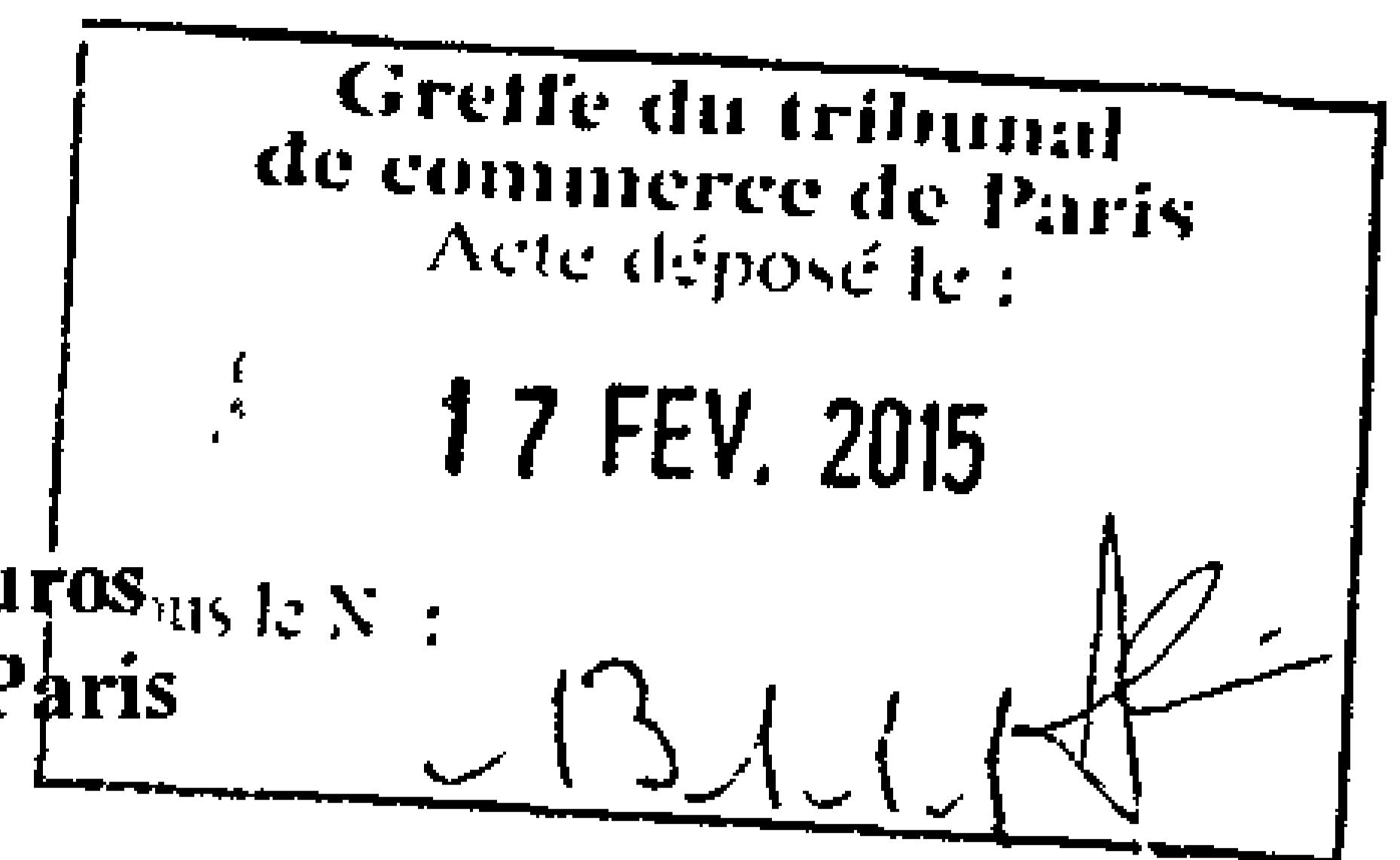
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR
NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)



553 8131

ELECTRICITE DE FRANCE
Société Anonyme au capital de 930 004 234 Euros
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris
RCS 552 081 317 PARIS



**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

EC -> DU 21 NOVEMBRE 2014 R O . N G

EC -> 23.11.2014. EC. Dem. ADE. Dem. ARS.

L'an deux mille quatorze, le vendredi 21 novembre à 14 heures 30, les actionnaires de la société Electricité de France (EDF) se sont réunis en Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, à la Salle Pleyel, 252 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, sur première convocation.

EC -> 23.11.2014. DA.

Du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte, il a été extrait ce qui suit :

A TITRE ORDINAIRE :

Cinquième résolution (Renouvellement d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Appert, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Sixième résolution (Renouvellement d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Crouzet, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Septième résolution (Renouvellement d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Bruno Lafont, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Huitième résolution (Renouvellement d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Bruno Léchevin, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22

novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Neuvième résolution (Renouvellement d'un administrateur)— L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Marie-Christine Lepetit, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Dixième résolution (Renouvellement d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Colette Lewiner, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Onzième résolution (Renouvellement d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christian Masset, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Douzième résolution (Nomination d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de nommer Monsieur Jean-Bernard Lévy en qualité d'administrateur, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Treizième résolution (Nomination d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de nommer Monsieur Gérard Magnin en qualité d'administrateur, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Quatorzième résolution (Nomination d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de nommer Madame Laurence Parisot en qualité d'administrateur, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22 novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Quinzième résolution (Nomination d'un administrateur) — L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et après avoir approuvé aux termes de la deuxième résolution la modification de l'article 13 des statuts, décide de nommer Monsieur Philippe Varin en qualité d'administrateur, avec effet à la date de la première réunion du conseil d'administration suivant le 22

novembre 2014 et pour une durée prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

A TITRE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE :

.....

Dix-septième résolution (Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités) — L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

.....

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Président-Directeur Général

